A l'Ecole de Journalisme

L'Ecole de Journalisme, dépendante des Facultés Catholiques de Lille, commémorera le 20 décembre, le centenaire du grand publiciste catholique Louis Veuillot, dans la presse.

Cette cérémonie aura lieu à 15 h. 30, dans la salle des Actes de l'Université Catholique, 50, boulevard Vauban, sous la présidence de M. Henri Lauglais, directeur de « La Dépêche », M. le chanoine Ritz, directeur du « Lorrain », conseiller général de la Moselle, y parlera de « Louis Veuillot, journaliste » et M. François Veuillot, président d'honneur du Syndicat des Journalistes français, de « Louis Veuillot, artiste ».

La ronde des cambrioleurs

Au cours de la nuit précédente quelques cambrioleurs ont été commis dans divers quartiers de la ville.

Un magasin de chaussures dévalisé rue de Cambrai. — Des malfaiteurs se sont introduits par escalade dans un magasin de chaussures de la rue de Cambrai, appartenant à M. Verplancker et y enlevèrent une trentaine de paires de chaussures pour une valeur de 2.000 fr.

Une épicerie cambriolée, rue d'Austerlitz. — Une succursale des épiceries Dufaux, 89, rue d'Austerlitz, a reçu la visite de cambrioleurs qui firent main-basse sur 400 fr. de marchandises.

Un portefeuille contenant 900 fr. est volé rue des Tanneurs. — Un inconnu ayant pénétré dans le logement de Mme Caroline Lichotar, ouvrière de fabrique, demeurant 36, rue des Tanneurs, alors qu'elle était à son travail, a fracturé une malle dans laquelle se trouvait, entre autres choses, un portefeuille contenant 900 francs.

LES
Chaussures Suzanne
40, rue Nationale, 40, LILLE
SOLDENT actuellement, les modèles d'hiver et fins de séries à des prix exceptionnels : pour Dames, Messieurs, Enfants.
21650

CARNET DU JOUR

NAISSANCES

— M. et Mme Robert Watine-Fockedey sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Stéphane. — Roubaix, le 12 décembre 1931, 89, rue du Moulin. 135580l

— M. et Mme Raoul Malard-Christory sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Ginette. Cet avis tient lieu de faire part. - Tourcoing, le 6 décembre.

FIANÇAILLES

— Nous apprenons les fiançailles de Mademoiselle Noémie Deleplanque, fille de M. Georges Deleplanque, et de Mme, née Honoré, de Tourcoing, avec M. Gaston Delcourt. 64427d

LEGION D'HONNEUR.

— M. Galop, de l'Agence Havas-Publicité, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction très méritée réjouira grandement les nombreux amis que M. Galop compte parmi ses confrères. Nous sommes heureux de lui offrir nos meilleures félicitations.

NÉCROLOGIE.

— Les funérailles de la jeune Marie-Anne Lambreq, âgée de 4 ans, décédée dimanche au domicile de ses parents, 25, rue Chanzy, à Roubaix, auront lieu demain mercredi et non aujourd'hui mardi, à 10 h., en l'église Saint-Martin.

Parmi les récompenses décernées à l'occasion de l'Exposition Coloniale, nous relevons avec plaisir un diplôme de Grand Prix accordé à la Maison CARTEGNIE Frères, de SOLESMES.

Cette haute distinction vient consacrer une fois de plus l'excellente réputation des fabricants du « CIDRE PERLE ». 64

MORAND fabrique et expose ses modèles de luminaire, 99, Bd de la Liberté, Lille, du simple au plus luxueux. 37951

Vos Rats Engraissent
Seul *Virus Rouge* les anéantira
Amp. 4.50. Exigez-le. Et. Olivier, Avignon.

NORD

Deux blessés dans une collision d'auto et de tramway, à La Madeleine

Dimanche, vers 17 h. 30, M. Emile Vermersch, au service de la Maison Leprêtre, reconduisait dans une camionnette une dizaine de footballeurs, quand au tournant de la rue de Lille, il entra en collision avec le tramway K.

M. Vermesch et M. Laloyeu, qui était assis près de lui, furent blessés. Leur état n'est pas grave.

Une pompe à essence prend feu à Saint-André

Mme Marceau Prévost, cafetière, rue de Lille, 12, procédait lundi, vers 7 heures, au remplissage d'un réservoir d'une moto, quand au contact de la flamme du phare à acétylène les vapeurs d'essence s'enflammèrent, communiquant le feu à la pompe.

Mme Prévost, en arrêtant la distribution d'essence, fut grièvement blessée aux bras.

Extradition d'un industriel italien à Blanc-Misseron

En exécution d'un mandat d'arrêt du Parquet de Rome, la gendarmerie belge a appréhendé Guiseppe Martini, âgé de 41 ans, qu'elle remit aux gendarmes français de la brigade frontière de Blanc-Misseron. Martini, qui est inculpé d'escroquerie, a été conduit à la prison de Valenciennes en attendant son transfèrement.

Un joueur de rugby se brise la jambe au cours d'un match à Dunkerque

Un pénible accident a marqué le match de rugby qui mettait aux prises, hier après-midi, au Stade Tribut, à Dunkerque, une équipe locale avec une équipe boulonnaise.

Un des joueurs, M. Joseph Huelle, 25 ans, domicilié à Boulogne, Café du Globe, a eu la jambe cassée.

EVIAN
EAU DE RÉGIME
Goutte — Rhumatismes

SOMME

Un sexagénaire originaire de la Somme est écrasé par un tramway près de Toulon

Toulon, 14 décembre. — Un tramway a écrasé sur la route d'Ollioulles M. Alfred Boucher, âgé de 60 ans, originaire de Lismel (Somme). La mort a été instantanée.

Désespéré, un sexagénaire se suicide sur la tombe de sa femme, à Abbeville Son frère en meurt d'émotion

Carouge Athénor, 60 ans, qui avait tenté de se suicider sur la tombe de son épouse, a succombé à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville. Son frère Jules, 74 ans, venu pour le revoir, est décédé d'émotion.

Pension « Les Citronniers », rue Pietra-Scritta, Menton. Pens. compl. 35 fr. p. jr. 21651

Un gazé de guerre toussait chaque hiver

Il maigrissait et s'affaiblissait

C'est l'iode qui l'a sauvé

Il y a longtemps qu'on emploie l'iode *contre la toux chronique et les affections* des bronches. Autrefois, on prescrivait de la teinture d'iode dans du lait. Aujourd'hui, l'iode se prend en gouttes, sous sa forme non toxique (Vasculose Cocset). Il donne des résultats comme celui-ci :

Observation 203. — M. M...., 34 ans, gazé de guerre. Bronchite chronique, se réveillant chaque hiver, amaigrissement, *fatigue, transpiration abondante au moindre effort, mauvais état général.* Prend de la Vasculose en septembre 1930 et pour la première fois depuis la guerre passe l'hiver sans rechute. A grossi de 3 kilos, se sent tout à fait bien et travaille sans transpirer.

L'iode est un fortifiant général. Sur l'appareil respiratoire, son action se manifeste de la façon suivante : 1° il active la circulation pulmonaire et supprime les *foyers congestifs ; 2° il assouplit le tissu* pulmonaire scléreux (emphysème) et facilite grandement la respiration ; 3° il fluidifie les sécrétions bronchiques et désinfecte les poumons. S'ils font une cure de Vasculose Cocset — qui est de l'iode non toxique, neutralisé par des extraits végétaux — les malades sont de moins en moins oppressés ; les crises d'asthme s'espacent et finissent par disparaître complètement. *La toux des bronchites chroniques* se raréfie, l'expectoration diminue puis cesse, cependant que l'état général du malade s'améliore considérablement. Un peu de persévérance dans la cure conduit finalement à la guérison.

La Vasculose Cocset se prend par gouttes. Son action est régulière, constante ; elle se fait sentir dès les premières semaines. La Vasculose Cocset est en vente dans 1000 pharmacies : le flacon 10 fr. 60, le double flacon 16 fr. 95. A défaut et pour tous renseignements écrire au Laboratoire Cocset, 66, rue Falguière, Paris-XVe.

SOCIÉTÉ DENTAIRE
13, Rue de Béthune, Lille Tél. 66.86
Tous appareils dentaires les plus *modernes. - Radiographie dentaire*
Prix modérés. Facilités de paiement
Consultations tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. et sur rendez-vous. 37975

LA SAINTE-CÉCILE

A Roubaix

Au Cercle Symphonique des Mutilés

Samedi dernier, à 19 h. 30, dans la spacieuse salle du Foyer du Mutilé a eu lieu le banquet à l'occasion de la Sainte-Cécile.

A la table d'honneur prirent place MM. V. Motte, président d'honneur; D. Journez, vice-président d'honneur; M. Gibon, président de l'Union des Mutilés et du Cercle Symphonique, président du Cercle; E. Harinckouke, directeur; P. Moulard, sous-directeur, ainsi que Mmes Gibon, Journez, Harinckouke, Moulard et François.

La partie concert au cours du banquet fut assurée par MM. Cools, pianiste; Louis Deraguaucourt, clarinettiste; Paul Moulard, flûtiste et Arthur Wauters, comique-grime hors concours.

Au dessert, M. Gibon, comme président de l'Union des Mutilés d'abord, apporte aux membres du Cercle le salut fraternel de l'Union des Mutilés. Puis après avoir excusé M. Taelman-Poissonnier, vice-président d'honneur, il salue ensuite le président d'honneur, M. Yves Motte et lui exprime la grande joie des membres du Cercle de le voir présider cette fête intime.

Il remercie ensuite les dames d'avoir rehaussé l'éclat de cette fête par leur présence, puis ses collaborateurs de l'Union des Mutilés, MM. Buvasens, Lombart, Bertrand, Pitel, Vandersusten, Alkembrecher, de leur marque dévouement. Il a ensuite un mot aimable pour les animateurs du Cercle Symphonique: MM. Journez, Harinckouke, Moulart, Dupire, Bayart, etc.

Après avoir remis un superbe cadeau à MM. Harinckouke, directeur, et Moulard, sous-directeur, au nom des membres du Cercle, il lève son verre à sa prospérité et passe la parole au président d'honneur.

M. Yves Motte remercie M. Gibon et, dans une allocution d'une haute portée morale, il encourage les dirigeants et les membres du Cercle à persévérer dans leur œuvre.

La série des toasts est close par quelques mots du directeur, M. Harinckouke qui remercie les membres de leur assiduité.

Un orchestre-jazz formé entre quelques musiciens du Cercle et dirigé par M. Cools, se fait ensuite entendre.

A l'Orphéon « Les Inoffensifs »

Samedi soir, les membres de l'Orphéon « Les Inoffensifs » étaient réunis au local de la société, 204, rue de l'Ommelet, en un banquet, qui était présidé par MM. Alfred Delberguze, président d'honneur, et Jean Laverge, vice-président d'honneur.

A l'heure des toasts, M. Joseph Surantyn, président, se fit l'interprète de l'Orphéon, en présentant à MM. Alfred Delberguze et Jean Laverge, ses souhaits, les remercia pour leur précieux concours et formula l'espoir de les voir longtemps encore à la tête de la société.

M. Alfred Delberguze remercia vivement les membres de l'Orphéon et les assura de son entier dévouement, puis par une délicate attention, il demanda d'observer une minute de silence en souvenir de M. François Hermas, le dévoué et regretté trésorier de la société, décédé dernièrement.

M. Laverge remercia et le président et tous les sociétaires en leur promettant son concours sans réserve, puis il se dit très heureux de profiter de cette circonstance pour complimenter MM. Joseph Surantyn, président; Emile Debruyne, vice-président; Jules Ladam, chef; Marcel Debruyne, sous-chef, et Robert Follet, secrétaire. Ces derniers répondirent tour à tour, en promettant leur entier dévouement envers la société.

La fête se termina très tard dans la soirée au milieu d'une franche camaraderie.

A Wattrelos

Au Cercle Alexandre Dumas

Samedi dernier, cette troupe dramatique a fêté sa patronne Sainte-Cécile. A cette occasion, des sérénades furent données au président et directeur. Le secrétaire les félicita et les remercia de leur dévouement et remit à chacun d'eux un joli cadeau au nom du Cercle. Un vibrant vivat fut chanté en leur honneur. A 20 h., les membres actifs et honoraires se réunissaient au local où un banquet leur fut servi sous la présidence de M. Théo Delannoy. A la table d'honneur on remarquait MM. Camille Duquenne, directeur, officier d'Académie; Vermeire, secrétaire; Codron, trésorier, et Veinman. MM. Noël Lekens, Al. Bourgois, F. Dhalluin et Scherpereel, par leurs chants et monologues furent très applaudis. Mlle Henriette Hespel et M. Camille Duquenne, exécutèrent avec brio le duo des Sommets pyrénéens; M. Codron, l'hilarant comique, se fit également entendre. Au champagne, M. Delannoy remercia le chef pour son dévouement et fit chanté un vivat en son honneur. Il remercia également les membres honoraires et bienfaiteurs. M. Camille Duquenne félicita MM. Raymond Vermeire et Codron, pour la façon avec laquelle ils remplissent leurs fonctions de secrétaire et de trésorier. Mlle Thérèse Hespel tint le piano d'accompagnement à la satisfaction de tous.

A Halluin

La maîtrise de la paroisse St-Hilaire

La Maîtrise de la paroisse St-Hilaire a fêté sa patronne en un banquet qui a eu lieu samedi soir, à 19 h., au Cercle Saint-Charles, rue des Ecoles.

A Roncq

A la Fanfare du Blanc-Four

La « Fanfare du Blanc-Four » a fêté hier sa patronne avec le cérémonial d'usage. Comme de coutume, l'excellente société s'est fait entendre, au cours de la grand'messe chantée à 10 h., en l'église St-Roch. Sous l'habile direction de son chef, M. Achille Coopman, officier d'Académie, elle a interprété avec une réelle maîtrise, plusieurs œuvres de nos grands maîtres au grand plaisir de nombreux connaisseurs qui participaient à l'audition. Après l'Evangile, M. l'abbé Lafontaine est monté en chaire et, dans une chaleureuse allocution, a complimenté les musiciens et leur chef et les a cordialement remerciés du précieux concours qu'ils ne manquent jamais d'apporter aux cérémonies religieuses.

Après la messe, la Fanfare est allée offrir une aubade à son président, M. Albert Vanecke, et lui a présenté ses souhaits. Ensuite la société a effectué une promenade dans les rues du hameau.

Le banquet a eu lieu à 15 h., au local, « Café de l'Etoile », tenu, rue de Lille, par M. Houfflain-Descarpentries. Il comprenait environ soixante-dix convives. M. Jules Flament, l'un des présidents d'honneur, présidait, entouré de MM. Albert Vanhecke, Alphonse Quivron, vice-président; Georges Vanseveren, Anatole Deltour, lieutenant; Emile Six adjoint au maire; Achille Coopman, chef de la Fanfare; Wallecan, sous-chef; Edmond Lefebvre, président des Anciens Militaires; Beurlet, lieutenant des Pompiers; Jules Panlus, trésorier des Anciens Combattants; Denève, conseiller municipal; Sibert et Mégret, directeurs d'écoles, etc., etc. M. Louis Dassonville, président d'honneur, s'était fait excuser.

Au dessert, des toasts ont été portés par MM. Vanhecke, Jules Flament, Vanseveren, Emile Six, Jules Paulus, etc., etc. La fête s'est clôturée par des chansons.

PERNOD FILS
PARIS-PONTARLIER

Ostende Hôtel Providence - Regina En face du Théâtre Royal Garage. Tout confort moderne. Restaurant Pension. Ouvert toute l'année. Vue s/ mer.

Petite Correspondance

Chacun son compte. — Suivent le sort de la contribution foncière, les taxes sur la propriété perçues au profit des départements et des communes à moins qu'elles ne soient la rémunération d'un service rendu. — **Margot 1881.** — Nous vous conseillons de vous adresser à la Fraternelle des Combattants, rue de la Gare à Roubaix. — **121 Proprio ennuyé.** — Loyer 67.85. — **V. 45. Tourcoing.** — Loyer 64.90. Ne faites pas un procès pour dix centimes alors surtout que l'augmentation pouvait (peut-être) être réclamée depuis Juillet. — **Alphonse ennuyé.** — Vous vous trompez. — **Ancien poilu.** — 1° Vous payez 30 % de supplément précisément parce que vous êtes censé tirer un bénéfice de la sous-location; c'est la contre-partie d'un avantage dont vous bénéficiez et par conséquent c'est vous, locataire principal, qui devez payer cette majoration; 2° Pas de reprise partielle; c'est contre vous que devrait être dirigée une action en expulsion. Vous avez donc intérêt à ne pas agiter cette question. Vous personnellement, locataire principal, n'avez pas de droit de reprise. Cette question devrait être examinée en tenant compte de circonstances de fait que nous ne pouvons pas connaître et qu'il faudrait exposer à un avocat. — **Soucieux du lendemain.** — Veuillez vous adresser à la Mairie. — **C. H.** — Nous ne le connaissons pas. — **Syrien 1926.** — Veuillez vous adresser au ministère des Colonies. — **M. V.** — Cette augmentation de juillet ne s'applique qu'aux maisons d'habitation. Quant aux maisons de commerce, pas de chiffre déterminé par la loi qui indique simplement que si les parties sont d'accord sur le principe du renouvellement de la location et si le différend ne porte que sur le montant du nouveau loyer, on fait appel à deux arbitres (l'un nommé par le propriétaire et l'autre par le locataire). Les arbitres proposent un chiffre en tenant compte de toutes les circonstances de fait et de la situation économique. — **M.F.** — Oui, si le locataire est entrée dans la maison après le 30 juin 1929; dans le cas contraire, impossibilité, à moins que vous n'ayez un privilège à opposer à celui de la locataire. Privilège ne veut pas dire « moi-l'égitime ». Ce motif vous l'avez, mais le peu que vous nous dites de votre situation ne fait pas apparaître que *vous soyez privilégié. Exemples de privilèges :* trois enfants à votre charge, pensionné de guerre 75 ans, maladie ou infirmité graves, père de famille français propriétaire d'une seule maison acquise avant la loi du 29 juin 1929 et qu'il veut reprendre pour lui et sa famille (ici, plus d'obligation d'avoir trois enfants), etc...

LA VIE EST CHÈRE ?
MANGEZ DU RIZ

Vous dites : « La vie est chère ! ». Mais êtes-vous sûre, Madame, de gérer le budget du ménage dans les meilleures conditions ? Savez-vous faire le marché ? Vous achetez peu de riz. Le riz est pourtant très bon marché. Plaidons la cause du riz contre celles de la vie chère : faisons ensemble le tour du problème :

Achetez une livre de légumes, il y a du déchet. Il faut écosser, éplucher, gratter. Vous ne mangerez pas une livre de légumes. Achetez une livre de riz d'Indochine : pas de déchets. Le riz cuit, au contraire, représente trois fois le volume du riz cru.

Le riz nourrit davantage pour une plus petite quantité. 100 grammes de riz nourrissent autant qu'un demi-kilog de pommes de terre.

Le riz est économique. Qu'on le cuise à l'eau, au lait ou au bouillon, il s'accommode de cent façons différentes et même avec l'assaisonnement, donne dans tous les cas des plats très « avantageux ».

En trois points, voilà le problème résolu. La vie est chère ? Mangez du riz d'Indochine. 21652d

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

ROUBAIX. — **Au Cercle Saint-Augustin.** — La section dramatique du Cercle Saint-Augustin, sous la très habile et très compétente direction de son chef, M. *Florimond Mullez, a donné dimanche* soir, avec un grand succès et devant un auditoire nombreux et sympathique, sa seconde représentation des « Crochets du 1ère Martin » et de la comédie « Ce bon Monsieur Jacob ».

Toutes nos félicitations les plus cordiales et les plus chaleureuses au dévoué aumônier de la troupe, M. l'abbé Cokelaer, à son président, à son chef et à tous ses membres.

Ils ont tous rivalisé d'ardeur et de zèle pour donner à cette soirée artistique et littéraire le summum de la perfection.

Ce succès est un excellent augure pour l'avenir de cette belle troupe dramatique, à qui vont tous nos vœux et tous nos encouragements.

— **A l'Amicale des Arts.** — L'Amicale des Arts organisait dimanche, comme chaque année, salle de la Fédération des Amicales laïques et pour les élèves de l'école, leurs parents et amis de l'école, une partie récréative à laquelle prêtaient leur concours quelques bons éléments de la section théâtrale de l'Amicale: MM. Elsian, comique; Valet, violoniste, élève de l'école; Mmes Holvoet, Gothalet et Reitour; Mlle Gilberte, mignonne et charmante danseuse de 10 ans; MM. Holvoet, Bagein et Joje Lemarchand charmèrent aussi toute l'assistance par leurs morceaux choisis. Puis au fut les « Marodinys », clowns parodistes et musicaux, qui enthousiasmèrent tous les spectateurs et surtout les enfants. Enfin, pour terminer, Mmes Reynaert et Reitour, Mlle Andrée, MM. Marcel et Fernand Bauduin, ainsi que Jojo Lemarchand, enlevèrent avec la maîtrise qui leur est coutumière une délicieuse comédie en un acte de Paul Gavault, intitulée « Manu Military ».

A la satisfaction de tous, Mme Bagein s'acquitta parfaitement de ses délicates fonctions de pianiste accompagnatrice.

M. Milot, vice-président, excusa le président, M. De Ryckc. Il remercia les amicalistes d'être venus en aussi grand nombre, eut un mot spécial pour les Instituteurs, ainsi que pour les acteurs, puis la fête se termina par une distribution de jouets.

— **Amicale Dramatique Saint-Sépulcre (Maison Saint-Louis, rue Descartes).** — C'est devant une salle bondée que la « Bonne Comédie de Roubaix » a reçu le baptême de la lampe en interprétant deux œuvres délicates, tranchant nettement sur le répertoire habituel des petites sociétés dramatiques. En effet, « La joie fait peur » et « Bataille de dames » sont des pièces exemptes de ces gros effets d'un goût douteux qui déforment à la fois les acteurs eux-mêmes et aussi le public, sans rien ajouter aux pauvretés d'ouvrages souvent ridicules. Les actrices et acteurs de la Bonne Comédie, minutieusement préparés pour un répertoire plus relevé, ont d'emblée conquis leur public, qui a suivi, charmé et vivement intéressé, les péripéties sobrement, mais bien mises en valeur par les interprètes de ces deux pièces saines et captivantes.

Voilà du beau et bon théâtre, qui plaît par la finesse de son style autant que par la beauté de sa trame, qui oblige aussi les amateurs à un travail soutenu dont ils seront les premiers à se féliciter et que le public a souligné continuellement, dimanche, de ses applaudissements nourris et en tous points mérités.

LEERS. — A la Salle des fêtes. — C'est les dimanche 20 et vendredi 25 décembre (Noël), que sera donné le concert organisé par les Amicales laïques des écoles publiques et les sociétés de gymnastique « Les Volontaires » et « La Féminine ».

En voici le programme: « Madame Porc-Epic », comédie en un acte; « Odette, dépêche-toi »; « Le réserviste aux cinq enfants », comédie militaire. Il y aura de nombreux intermèdes.

Le prix des places est de: Premières, 5 fr.; Secondes, 3 fr.

Le vendredi 25 décembre (Noël), bal avec orchestre symphonique. Entrée: 2 francs.

TOURCOING. — La fête d'hiver des écoles. — Voici le programme de la fête d'hiver des écoles, qui aura lieu le mercredi 16 décembre, à 20 h., au Théâtre Municipal:

« Chant d'apothéose », de G. Charpentier et « Mireille », de Ch. Gounod (Solistes: MM. Maquet et Martin, professeurs au Conservatoire), par l'Harmonie Municipale, sous la direction de M. Lucien Niverd. - Raymond V, de l'Empire, fantaisiste, dans son répertoire. - Les Sérignettes, section d'éducation physique de l'Amicale Sévigné, dans un ballet dirigé par Mlle Honorine Delescluse. - Septuor du « Duel des Huguenots », de Meyerbeer et « Bonne Nuit », de J. Wibaux, par MM. J. Flament, Duquennoy, Pauwels, Robitaille, Dubois, Seynaeve, Brabant, anciens élèves du Conservatoire, classe Jean Wibaux. - La Symphonie Vénitienne (Directeur: M. Makarow), dans son répertoire espagnol. - « Cavalerie légère », de Suppé, par l'orchestre d'opérette du Théâtre Municipal, sous la direction de M. Brisard. - Les Pupilles de la Jeunesse de la Croix-Rouge: Sketch acrobatique présenté par M. Cyrille Baratte, moniteur-chef. - La Symphonie Vénitienne (Directeur: M. Makarow), dans son répertoire russe. - « Larghetto du Quintette », de Mozart, pour clarinette et quintette à cordes et « Tarentelle », de Saint-Saëns, pour flûte et clarinette, par MM. Ducatillon et Horent, professeurs au Conservatoire. - « Bonsoir voisin! », opéra comique en un acte, interprété par Mlle Jordens et M. Vazelli, du Théâtre Municipal.

Les portes seront fermées pendant l'exécution de l'Harmonie Municipale.

Quelques places sont encore disponibles au Théâtre. Location mardi et mercredi.

LILLE. — Grand Théâtre. — Aujourd'hui mardi, à 20 h. 30, « Ciboulette ».

— **Théâtre Sébastopol.** — Aujourd'hui mardi, à 20 h., « La dame blanche ».

— **Alhambra.** — Aujourd'hui mardi, à 20 h. 30, « No... No... Nanette ».

Hippodrome-Théâtre, Roubaix
Du Vendredi 18 au Mercredi 23 déc.
Matinées : Dimanche et Lundi
La nouvelle grande Revue Musiciana
LE CHIC DE PARIS
50 artistes - 500 costumes - 40 décors d'une richesse inestimable
LES ROLF HILLER GIRLS les merveilleuses danseuses viennoises et LES MUSICIANA GIRLS

Un perfectionnement du traitement magnésien

Pour soigner l'arthritisme et éviter le cancer

Grâce aux travaux de nos savants, nous connaissons aujourd'hui le rôle capital du magnésium dans notre organisme. Nous savons que, grâce à lui, il nous est possible désormais de reculer les limites de la vieillesse et de nous préserver de la plus redoutable des maladies : le cancer. Actuellement, c'est par centaines de mille qu'hommes et femmes ajoutent chaque jour à leur alimentation normale une certaine quantité de magnésium bienfaisant.

Nous rendrons donc service à un grand nombre en indiquant ici un traitement magnésien peu coûteux, particulièrement efficace, vraiment pratique et agréable à suivre. Il suffit de faire dissoudre, dans un litre d'eau, un paquet de Sels Vaillant magnésiens — lithinés — sodiques : on obtient ainsi une solution magnésienne légèrement gazeuse, rafraîchissante, sans aucun mauvais goût, et que l'on prend avec plaisir pendant ou entre les repas. On suit ainsi, sans s'en apercevoir, un traitement dans lequel, remarquons-le, le magnésium est associé à la lithine — grand ennemi de l'acide urique — et au bicarbonate de soude — parfait tonique de l'estomac. Cette heureuse formule permet donc de prévenir ou de guérir les affections arthritiques, de soigner ses reins, son foie et son estomac tout en se préservant de la vieillesse prématurée et du redoutable cancer.

Les Sels Vaillant magnésiens — lithinés — sodiques sont en vente dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 80 la boîte de 12 paquets. Sur demande à la Maison Frère, 19, rue Jacob, à Paris, un échantillon sera adressé gratuitement.

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'adoration à la paroisse N.-D. de Lourdes à Tourcoing

Préparée par un triduum de prédications, la cérémonie de l'Adoration s'est déroulée avec éclat dans l'église Notre-Dame de Lourdes.

A 7 h., eut lieu la messe de communion générale; un très grand nombre d'hommes et de jeunes gens s'approchèrent de la Sainte-Table; les chants furent exécutés par la Chorale des hommes.

A la grand'messe, les Chorales paroissiales interprétèrent avec un grand sens artistique la difficile « Messe de Jeanne d'Arc », à 4 voix mixtes, de Ch. Gounod; « O Salutaris » pour soprano et ténor et chœur à 4 voix. Il y a lieu de féliciter tout particulièrement les solistes: Mlles Vanoutrive, Carrette et Drain, et MM. J. Bigaud, J. Dhaene, et J. Omez.

La cérémonie du soir fut présidée par M. le chanoine Mouquet, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing; après le chant des vêpres, le R.P. Georges, aumônier militaire à Versailles, monta en un saisissant historique, l'« Hostie victorieuse de toutes les persécutions. »

Puis la procession se déroula et la cérémonie prit fin par l'exécution du chant triomphal de « Enfants de Sion, louez Dieu », de F. de la Tombelle.

Journée consolante et encourageante, juste récompense des efforts des organisateurs, et prélude d'un renforcement de l'action catholique dans cette populeuse paroisse Notre-Dame si riche en œuvres et en dévouements de toute sorte.

CONTE

Le cadeau du petit

La cousine Philomène, femme de soixante-treize ans, avait encore bon pied, bon œil. Elle était haute en couleur, un peu moustachue, et son menton était hérissé de longs poils roux. Elle vivait très largement de la fortune rondelette que lui avait laissée son mari.

Elle n'avait pas d'héritiers directs, mais des collatéraux qui comptaient bien être couchés sur son testament : le cousin Philibert et la cousine Poquet.

Ce jour-là, un premier de l'an gris et glacial, M. et Mme Poquet, accompagnés de leur fils Jojo, venaient de prendre le métro pour aller souhaiter la bonne année à la cousine Philomène.

M. Poquet était maussade parce qu'il avait la cousine Philomène en horreur.

— Si j'étais veuf, bougonna-t-il, en voilà une qui n'aurait pas souvent ma visite !

Sa femme lui lança un coup d'œil courroucé.

— Mais pense donc à Jojo, au moins, à son avenir. Si nous n'allions plus rendre visite à la cousine, elle ne laisserait rien à ce petit qu'elle aime tant.

M. Poquet laissa la riposte sans réponse. C'était un homme tout rond qui détestait l'hypocrisie.

— Ah ! Jojo est plus prévoyant que toi, ajouta Mme Poquet, il a accepté d'ouvrir sa tirelire pour y puiser la somme nécessaire à l'achat d'un petit cadeau destiné à sa bonne cousine. Il voit plus loin que le bout de son nez, lui.

Jojo tenait, en effet, un tout petit paquet dont la ficelle était entortillée autour de son doigt. C'était le premier cadeau qu'il allait faire à une parente, sur ses propres économies. Et ce sacrifice lui avait fait un peu saigner le cœur.

Là-haut, dans son appartement du cinquième étage de la rue d'Armaillé, la cousine Philomène les attendait, impassible et solennelle.

Les visiteurs firent une courte halte sur le palier, puis Mme Poquet chuchota :

— Allons, préparons de beaux sourires...

— Ça y est, je sonne.

La cousine vint les recevoir. Son accueil était toujours sans élan.

Ils échangèrent les sempiternelles formules de politesse.

— Bonne année... bonne santé... tout ce que vous pouvez désirer

— Et vous de même, etc...

Mme Poquet remit à la vieille dame son petit sac de pralines, puis annonça :

— Ma cousine, Jojo vous aime tant qu'il a voulu, lui aussi, vous faire son petit cadeau... Oh ! ce n'est pas grand'chose, vous savez, c'est pour mettre sur vos bonnes joues.

La vieille dame parut sensible à l'attention du gamin. Elle l'embrassa de nouveau puis fit entrer les visiteurs dans le salon.

Et l'on se mit à bavarder, tandis que la servante apportait la bouteille de madère, Mme Poquet ayant demandé des nouvelles du cousin Philibert, vit le visage de la cousine se crisper.

Le cousin Philibert, vous ne le verrez plus, dit gravement la vieille dame, il m'a profondément vexée.

Une expression de contentement se peignit sur le visage de Mme Poquet. Elle songea :

— Pourvu qu'elle tienne bon.

Philomène reprit :

— J'étais chez des amis, dans le salon. Philibert arrive. On lui annonce dans l'antichambre qu'il va me voir. « Vraiment, répond-il, la femme à barbe est ici ! »

» Eh bien, une parole comme celle-là a tranché d'un seul coup l'affection que je portais à ce garçon. Naturellement, il a cherché à se disculper, mais je lui ai répondu que j'avais l'oreille fine. Bref, c'est fini entre nous.

Mme Poquet tenta un timide essai d'apaisement, sans aucune sincérité d'ailleurs, puis, après un échange de banalités courantes qui dura un quart d'heure, M. Poquet consulta sa montre.

— Nous ne nous ennuyons pas, ma cousine, mais nous avons encore pas mal de visites à faire.

— Oh ! je le sais très bien, mon cousin, c'est pourquoi je ne vous retiens pas.

La septuagénaire remit alors à Jojo une enveloppe contenant dix francs, en l'accompagnant de ces mots :

— Sois toujours économe, mon enfant, c'est le secret de la fortune.

Ainsi se termina la visite des Poquet chez la cousine Philomène.

Dans l'escalier, M. Poquet dit à sa femme :

— C'est bien encourageant de lui faire des cadeaux, elle n'a pas seulement regarié ce que lui apportait Jojo.

— Et puis mon cadeau m'a coûté plus cher que ce qu'elle me donne, bougonna le galopin.

— Veux-tu parler moins fort, intima Mme Poquet. Sais-tu si elle n'écoute pas à la porte ?

Cependant, la cousine Philomène, restée seule avec sa vieille servante, se rappela le cadeau de Jojo.

Lorsqu'elle eut coupé la ficelle, déployé le papier et ouvert une petite boîte en carton, elle vacilla, scandalisée.

— Catherine, c'est le bouquet !...

Voilà le cadeau que me fait le petit Poquet... Un rasoir mécanique !

— Oh ! par exemple ! Ça va bien avec la réflexion de monsieur Philibert.

— Si je m'attendais à ce nouvel affront !

— Non, vraiment, je ne vois pas Madame se faisant la barbe !

Il advint que, dans le courant du mois de février, la cousine décéda subitement d'une embolie.

Il va sans dire que le cousin Philibert était déshérité. La cousine Philomène léguait sa fortune à sa vieille servante ainsi qu'à de bonnes œuvres.

Cependant, elle n'avait pas oublié Jojo.

Elle lui laissait un petit souvenir.

Voici la lecture du passage de son testament qui fut faite à Mme Poquet, laquelle était accompagnée de son fils:

« Je lègue à ce cher enfant le joli rasoir mécanique dont il me fit cadeau à l'occasion du nouvel an. Je n'en ai jamais fait usage, ayant résolu de garder au menton et sous le nez les quelques poils superflus dont m'a gratifiée la nature. »

Mme Poquet étranglait de fureur.

Se tournant vers Jojo qui rentrait déjà la tête dans les épaules, elle lui décocha deux gifles magistrales.

— Petit malheureux ! que signifie cette sinistre plaisanterie ?

— Quoi, pleurnicha Jojo, je croyais lui avoir donné mon petit flacon de parfumerie, moi... Ce n'est pas ma faute si la vendeuse des *Galeries Washington* s'est trompée de paquet.

ALPHONSE CROZIÈRE.

AVIS IMPORTANT
Certains individus répandent le bruit que les margarines LILLA et NETTA ne sont pas importées de Hollande. Donnez-leur un démenti formel et exigez-les de votre épicier. Ce sont les meilleures, elles brunissent comme le beurre. Dépositaires à Roubaix : Demeyère, 24, rue du Bois. ; à Tourcoing : Figeac, 22, rue du Haze. 5d

BELGIQUE

LES SOCIALISTES D'ANVERS CONTRE LES DÉCISIONS DU CONGRÈS SOCIALISTE

La guerre scolaire décidée par le dernier Congrès socialiste continue à susciter, dans le parti lui-même des remarques contradictoires.

C'est ainsi que la Fédération politique du parti socialiste anversois s'est réuni pour examiner la motion votée et laquelle vise la suppression immédiate et radicale de tous subsides aux écoles libres.

D'après le « Peuple », M. Bouchery, député de Malines, qui s'opposa énergiquement, lors du congrès, à cette motion, a longuement développé son point de vue à la réunion tenue hier à Anvers.

La résolution que voici a été votée à l'unanimité:

« Le Congrès prend acte de la résolution votée par le congrès national et décide que les problèmes en résultant seront examinés quand les circonstances l'imposeront ».

Ce qui revient à dire que les socialistes anversois, comme l'avait déjà fait entendre M. Camille Huhsmans n'acceptent pas la décision du Congrès socialiste et n'agiront que, suivant leur volonté.

LA DÉFENSE DU LUXEMBOURG

Une section de la Fédération nationale des Volontaires de guerre vient d'être constituée à Arlon. Elle a ensuite voté un vœu et élu un comité chargé de veiller à ce que la défense du Luxembourg soit sérieusement assurée. Dans le comité exécutif siègent les sénateurs, les députés, les bourgmestres et les présidents des Associations patriotiques de la province ainsi que de hautes personnalités.

LA SÉCURITÉ DANS LES CINÉMAS

Le Tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné à 1.092 francs d'amende, un directeur de cinéma qui n'avait pas pris toutes les mesures de sécurité prescrites par les pouvoirs publics.

AU CERCLE DES MÉDECINS DE FRONTIÈRE DE LA VALLÉE DE L'ESCAUT

Le jeudi 17